



## Savoir de qui le chèque provient

Par **manelsabrina**, le **24/12/2009** à **19:12**

Bonjour,

Je vous explique mon problème. J'ai commandé sur un site internet un article d'une somme de 954 euros. Cet article étant en rupture de stock il ont lancé une procédure de remboursement. A ce jour soit 6 mois après j'ai aucune trace de ce chèque sur mon compte.

Il dit avoir bien envoyé ce chèque et que je l'ai encaissé le 10/08/09. sur mon relevé de compte j'ai bien un chèque encaissé a ce jour du 10/08/09 mais d'un montant de 1044 euros (et ne comportant pas le même numéro que sur la "preuve" venant de leur part sur son encaissement)

je ne me souviens pas d'où viens ce chèque de 1044 euros et j'aurais voulu savoir si ce chèque peut être le chèque de soit disant 954 envoyé par ce site internet et donc encaissée

Ayant eu beaucoup de remboursement a cette période je veux m'assurer que les 1044 euros proviennent bien de ce site internet et non pas de quelqu'un d'autre (dont j'aurais pas de souvenir).

Donc, comment savoir que ce chèque est bien le chèque de ce site internet ?

en faisant une recherche de chèque a la banque sauront il me dire si il provient bien de ce site internet ? car sur le relevé il n'y a que le numéro...

merci de m'aider sa me prend la tête depuis des mois.

cordialement.

Par **jeetendra**, le **26/12/2009** à **10:44**

Bonjour, votre Banquier pourra vous renseigner efficacement à ce sujet, contactez le, demandez aussi l'avis de Patricia sur ce site, bonne fete de fin d'année à vous.

Par **manelsabrina**, le **26/12/2009** à **11:41**

Bonjour,

merci de m'avoir répondu.

je vais contacter mon banquier.

je vous souhaite une bonne journée et un bon week end.